L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 91, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Deux piastres par an, payé à feuille, payables d'avance pour l'année, ou piastres pour la feuille d'entrée pour l'année, et pour chaque feuille subséquente. Les ordres de changement d'adresse, lorsque l'abonné en voudra pas voir payer une demi-année, sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en informer avant que le terme d'un mois ait expiré, faute de leur abonnement se sera active.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et une piastre pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le tarif est de DIX figures au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans, commerçants, manufacturiers de détail, des Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, les agences pour navires, business et bateaux à vapeur, les maisons de commerce faisant la commission, 850. Ce renouvellement se payant à l'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux ann est limité à un car de chaque ligne, et ne les fait pas sortir par rang.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour amuser l'attention du public à des ventes d'immeubles, ventes de meubles, les articles relatifs aux passages, les avis de naissance et de bénéfices des &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui auront à faire une autre personnelle, ou qui auront rien à faire à une personne, le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui auront de la ligne ordinaire des annonces, et qui auront à faire, telles que des ventes judiciaires, justice, ventes de plantations et habitations, ventes marrons, ventes d'esclaves et de navires, &c., lui seront comptées d'après leur nature et leurs propriétés respectives.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'à ordre contraire et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix d'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait répondant.

LES THÉATRES et autres en trois ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces pendant la saison des plaisirs paieront double.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et de ventes d'une nature publique, paieront double du prix ordinaire.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires—Le Bon ami, capitaine HARRISON, capitaine Batchelier, navigueront comme paquebot régulier pendant la saison, entre cette place et les ports ci-dessus, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 4 h. m. et Donaldsonville tous les Jeudis à 4 h. du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

HENRY TETE.
13, rue Conti.

POUR LAFOURCHE INTERIEURE et tous les port intermédiaires—Le Bienvenue BOGUE HOMA, capitaine Pertuzan, navigueront comme paquebot régulier pendant toute la saison entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés laissant la Nouvelle-Orléans tous les Mercredis à 10 heures A. M. et Donaldsonville tous les Mardis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

JOSEPH LANDIS & Co.
13, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS.
Le steamer MISSOURI, capt. J. C. Swan, est attendu le 18 courant et partira le 15 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à

CHAS. DOANE.
rue Poydras.

POUR CINCINNATI, CINCINNATI & PORTSMOUTH
Le steamer le marchant INDEPENDENCE, capt. S. Hoskin, partira pour cet port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou au chantier de la Rue Poydras ou à

WM. C. TOMPKINS.

PACKET DE HUDSON'S BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après midi.
Le capitaine Jonathan Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN a été retiré de packet entre les ports ci-dessus et la Nelle-Orléans et qu'il remplacera le "New-Orleans", tous les Mardis après midi, et partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

HOOERT & HAWTHORN,
Rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY,
88, rue Gravier.

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur bien connu, TECUMSEH, capitaine J. Hooper, ayant été dernièrement réparé, fera régulièrement le service de la Nouvelle Orléans et Baton Rouge, à partir de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les jeudis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

PACKET DU DIMANCHE.
POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires—Le steamer SOLTANA, capt. A. W. Tufts, commence ses voyages réguliers entre Vicksburg et la Nelle-Orléans, laissant la Nelle-Orléans tous les dimanches à 4 heures A. M. Le Sultana étant le premier bateau qui jamais fait hebdomadairement les voyages de Vicksburg, ayant été construit d'une manière spéciale à ce traversée, et étant connu pour le plus rapide et le plus agréable de ses compagnons, ses armateurs sollicitent le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HYDE & CLARKE,
22, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret vendredi matin à 10 heures.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS—Le steamer ROB FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette place tous les Mardis et Samedis à 10 heures A. M., et le Bayou Sarah les mardi et samedi à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à

HYDE & CLARKE.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires—Le steamer Lewis et Grant, capt. ZERBIAN, expédiera J. F. Smith, laissant les voyages comme packet régulier, pour toute la saison, pendant toute la saison. Et prendant les voyages réguliers entre la Nelle-Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Devant partir mercredi, le 17 mars—Ligne de la Louisiane et de New-York. Le paquebot MARIE LEFEVRE, capt. Charles Millard, à une partie de son chargement à bord, et pourra recevoir fret de 150 balles de coton en passage d'abord et en fin des marchandises légères. Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES L. WOODRUFF,
53, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—La goélette NEVER, capitaine Hewes, ayant une partie de son chargement engagé, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—La belle goélette EMELINE, capt. Babcock, ayant tout son chargement d'engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

A. H. ASHBRIDGE,
57, Camp.

POUR NEW-YORK—Le beau navire JACOB PETERS, capitaine Jackson, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

O. BEDFORD & BECK, 94 Bourse.

POUR NEW-YORK—Ligne d'Orléans—Le paquebot ONEIDA, capitaine Jackson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser en face du marché aux légumes ou à

STETSON & AVERY, 88 Gravier.

POUR NEW-YORK—Le brick GRECIAN, capt. Long, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à

O. BEDFORD & BECK,
94, Bourse.

POUR NEW-YORK—Le brick DELIA, prend prendre 50 boucaus de sucre, en fret. S'adresser à O. BEDFORD & BECK, 94, Bourse.

POUR NEW-YORK—La barque TEN BROTHERS, capitaine Crawford, a besoin de 100 balles. Pour ce fret ou pour passage, s'adresser à en face de l'hôtel des Monnaies, ou à

ALEXANDRE & DOUGLAS,
13, rue du Canal.

POUR PAQUEBOTS DE LA NELLE. ORLEANS ET DE BOSTON.

POUR BOSTON—Le paquebot BARNAW, capt. Hewes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à la presse d'Orléans ou

A. H. VERRET, 13, rue du Canal.

POUR BOSTON—Ligne compagnie de la Nelle Orléans et de Boston—Le paquebot TENNESSEE, capitaine Eastman, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à la presse d'Orléans ou au marché aux légumes ou à

JOHN A. MERRITT,
48, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le trois mâts ROBERT FULTON, capitaine Pierce, peut prendre 100 balles de coton, ayant une partie de son chargement d'engagé. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GEO. GREEN & BRETHER,
98, rue Gravier.

POUR BOSTON.
Le paquebot CHARLES CARROLL, capitaine Elliot, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

JOHN A. MERRITT,
48, rue du Camp.

POUR BOSTON.
La bonne goélette SARAH, capt. J. Proctor, ayant une partie de son chargement engagé, pourra sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou au capitaine à bord en face de la rue Gravier, ou

JOHN A. MERRITT,
48, Camp.

POUR PHILADELPHIE—(Ligne de Hambg.)
La barque B. MEZICK, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. D. DENEGRE, 16, Bourse.

POUR BALTIMORE.
La goélette EXTIO, capt. Rambet, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à

ALEXANDER & DOUGLAS,
13, rue du Canal.

POUR APALACHICOLA—La goélette J. W. SMITH, capt. Smith, a beaucoup de 300 barils et partira sous peu le port ci-dessus. S'adresser à

WOOD & SIMMONS,
66, rue des Magasins.

POUR CHARLESTON—Le brick DELAWARE capt. Rose, partira sous peu. Pour le balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou

R. DOUGLAS, 12, Poydras.

POUR LA MOBILE—Par le nouveau bassin—La goélette ELIZABETH ANN, capt. Myers, a une partie de son chargement engagé. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

H. ASHBRIDGE,
97, rue du Camp

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise POLLOCK, capitaine James Hamilton, est prêt à recevoir du fret. Pour fret ou passage, s'adresser à

WM. G. HEWES & Co.
rue Natchez.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts QUEEN, capitaine Hosenson, ayant une partie de son chargement engagé, peut prendre 100 barils de farine, et le bord du reste. Pour ce fret ou passage s'adresser à

W. G. HEWES & Co.
rue Natchez.

MADAME IONC, modiste, rue de Chartres, No. 85, encouragée Douane, a l'honneur d'informer les dames et le public en général, qu'il a toujours des robes et bonnets, un joli choix de NAPEAUX, Bonnets, et parures pour bal, de fleurs, rubans, dentelles et broderies, mousline, mousline, lisses, tulles, tarlatanes, et un grand nombre de divers articles qu'elle vend à des prix extrêmement modérés. 16 fev

BANQUE DORLEANS,
Fondée en 1841.

CETTE banque tire sur New York à vue

JAS. B. MULLIN, Caissier

JAMBON, Bacon rondes, plats côtés et épaules, actuellement à décharger et à vendre par

THOS. BYRNE, 108, rue Tchoupitoulas.

A LOUER—L'hôtel de feu Don chevreuil, à l'extrémité du nouveau chemin de coquilles, pour 12 mois. On pourra commencer les conditions en s'adressant à la rue du Canal avant le 12 courant.

DIAWDS—F. ALLENET accorde les poudres et les poudres de pharmacie les plus renommées, et les plus recherchées, et les plus efficaces qui soient sur le marché, et le mot à même de régler et de répondre toutes les ordres de ouvriers nécessairement par chaque, et les varies de l'atmosphère. S'adresser à la Pharmacie Fréneau rue de Chartres, No. 147.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR TABASCO—La goélette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la place d'Armes, ou à

F. PRALON.
50, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE ET BARCELONE—Le brick du vollier PAQUETE BRILLANTE, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. ROBERT & Co., 3 Magasins.

POUR LA HAVANE—La goélette ADA, double et très-vollier sur-vivre, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. ROBERT & Co., 3 Magasins.

POUR LA HAVANE—La goélette fine vollière VIRGINA ANTOINETTE, capt. Pluse, partira pour le port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou capitaine ou à

R. GRONING & Co.

POUR MATAMOROS—La goélette EMBLEM, capt. P. Kenney, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à John Bullow. No. 108, rue de la Vieille Levée, ou au capt à bord. 10 mars.

POUR TAMAMORE.
La goélette MEXICO, capt. Sarks, ayant 1 plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour le port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre ou à

D GOLDSMITH, 47 Vieille Levée

POUR LA HAVANE—Le brick fin vollier ENERGY, capt. Sellaw, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser en capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à

ALEXANDER & DOUGLAS,
13, rue du Canal

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangements pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton,		De la Nelle. Orléans.	
Char à cheval	6 h. A. M.	Char à cheval	6 h. A. M
Locomotive,	6 " "	Locomotive,	8 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 P. M.
"	2 P. M.	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "
Char à cheval	8 " "	Char à cheval	9 " "

Pour la commodité des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle. Orléans à 11 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui veut par le char de 5 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 8 heures, un char partira à 6½ heures et elles auront aussi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des Etats-Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se présenter des Bureaux de la Locomotive et non pas aux lecteurs de reprendre l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. et 1 heure après, partiront toutes les heures jusqu'à 11 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8½ heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nelle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.

JOHN HAMPSON,
1er mars Ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'hiver.

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à Madisonville, Bonne-Ville, Bayou-Lois, et les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 4 " P. M.	" 6 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 4 " P. M.	" 6 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 22 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
20 jan J. W. SMITH, chef-ingénieur

A VENDRE à des prix de facture et par clos divers: consignations.

Vins fins et ordinaires de Bordeaux en barriques: 50 demi barriques vin blanc, 56 ks. liqueurs, vin de table, marques de Bedford et Bundal, vin de Bordeaux en cuisses, rouges et blancs, vin muscat en cuisses, vin de Xérès, madère et malaga en barils, eau de vie vieille en cuisses, eau de vie de Bordeaux 4e, preuve en demi pipes et quarts de pipes, genièvre de Hollande, 50 cuisses hollande de la marque de Sarrault Bordeaux et Co. et plusieurs autres sortes; kirsch, anisette de Bordeaux fine et superfine, fruits à l'eau de vie, liqueurs de Bordeaux assorties, 6 fromages de Gruyère, 500 dauerjamons, 5 bouteilles de moutarde anglaise &c. &c.

DUDOUYT & TASTET,
63, Conde.

$25 DE RECOMPENSE.

DES voleurs s'étant introduits dans la maison du soussigné, et ont volé les objets suivants:

1 cuillère à soupe en argent, marque Samuel Locke.
12 fourchettes en argent, à 4 branches, marqués S. Locke
12 cuillères de table, id.
9 " à thé id.
2 " à café id.
1 couteau à poisson, en argent plaqué.
1 couvert en argent, dans le gaîne d'un couvert de dessert, (pour une enfant) marqué S. Locke.
1 petit verre en argent, id. id.
1 petit coffre en fer blanc uni avec une serrure en cuivre et une bande en cuivre.

Les objets ci-dessus ont été enlevés hier, vers le milieu de la journée. La récompense ci-dessus sera donnée à qui conque saurait me mettre en état de les retrouver et de prouver le coupable ou celui qui ne les recouvrerait qu'en partie.

SAMUEL LOCKE.
12 mars—3 Bourse.

VENTE A BON MARCHE POUR CAUSE DE DEPART,
Rue Conti no. 47 entre Chartres et Passage de la Bourse.

ETANT forcé de m'absenter pour un temps indéterminé, j'annonce aux dames et marchands de la ville, que je vendrai à partir du 12 courant, toutes mes marchandises à bon marché pour du comptant, consistant en soie noire et française de toutes couleurs, jaconas français et anglais dans un grand nombre de couleurs, satins noirs et couleurs, broché dessins coulants, percale blanche, jaconat blanc mousselin brûlé, étamine, toile grise à doubler, mousseline de laine, cachemire blanc et d'Espagne, cachemire noir, shells satin, du cachemire, shale étoile, toile à draps, à chemise de Paris, piastille, merinos noir, casimir d'été pour pantalons, mouchoirs de soie, bonnets de dentelles français parfumerie, peignes, dentelles noires et blanches.

12 m—7 Z. NORWOOD.

FAUTEUIL PATENTE.

Il a été reconnu par tous ceux qui ont fait usage du lit en fauteuil patenté de Hays qui est d'être nouvelle mort perfectionné, que le meuble surpasse tout ce qui a été fait en ce genre jusqu'à ce jour. Il est

Outre la bergère commune dont un meuble est en partie composé, on a ajouté, un bergère et des roulettes pour pouvoir être transporté par des malades qui pourraient avoir à se mouvoir, il est également de lit ou de bergère; on peut le faire de manière à faciliter la position qui peut être la plus agréable à un malade, il est aussi très-propre à l'usage le plus commode pour les personnes impotentes ou malades.

Pour plus d'informations, s'adresser rue Royale No. 46, où ce meuble est à vendre à prix modéré.

19 6 H. BEACH & Co.

PENSIONNAT DE GREEN BROOK
PLAINFIELD.—NEW-JERSEY.

Deux lieues et demie de la ville de New-York par le chemin de fer.

EZRA FAIRCHILD PRINCIPAL.

Références: MM. J. Freeman, Jos. R. Lee, et William Squier, Nouvelle Orléans, M. W. Bayley, de Covington. Lue. L'honorable Theodore Feeling Hayen de New-York.

Les soussignés renouvellent avec plaisir la recommandation qu'ils ont donnée il y a quelques années à M. Fairchild, maintenant principal de l'Institution de Plainfield N. Jersey, et précédemment principal de l'école de Hilltop à Mendham. Un nombre considérable de élèves de M. Fairchild lui ont donné une satisfaction, et cette circonstance seule a fait accorder beaucoup de confiance en l'institution et la discipline de l'établissement.

JAMES CARNAHAN, President,
JOHN MACLEAN, vice-president et professeur de Grec
ALBERT B. DOD, professeur de Mathématiques.

Collège de New-Jersey, Princeton, 8 février 1840.

27 janv—2m 2 f p s

HERBAULT Frères, offrent à vendre à des conditions libérales et par parties un gros de vins de Bordeaux, chandises sans aucune d'importation réussie.

55 de la plus grande et la plus ancienne de l'Duprey et Castillon; 10 demi-pipes, 10 quarts d'pipes de vin supérieur, 5 bre. pravée de Lescoq; 36 quarts de pipes et 10 barils ess. de la 3e Chemin supérieure 1834; 8 pipes cidre; 40 barriques vin rouge de différentes marques, St. Julien, St. Emilion, Montferrand et autres; 15 de de qualité supérieure, Margaux, Pauillac, Pomerol, vin de table pour l'usage des familles; 30 quarts de barils vin blanc Sauterne et Barsac; 2200 aunes vin rouge de différentes marques et qualités; 100 de blanc Sauterne et Barsac; 500 paniers de Champagne de différentes marques; 10 barils vinaigre de vin blanc; 23 caisses cerises à l'eau de vie; 120 caisses fruits à l'eau de vie de toutes sortes; 500 paniers anisette; 24 paniers abysinthe contenant chacun 12 grandes bouteilles; 160 caisses liqueurs assortiment de qualité commune, fine et supérieure; 30 paniers grenadine, 10 caisses marachino; 10 caisses curaçao; 5 caisses pommes sèches, chaque caisses de 12 grands pains; 40 de vermicelle et macaroni; 100 boîtes Sardines et Bécasses; 100 qualités en balles et sacs de 1000 graines chacun; 30 baril et caisse de groseilles; 3 caisses sardines en boîtes et demi boîtes; 24 caisses salaisons assorties. 11 mars

MARCHANDISES NOUVELLES EN DEBARQUEMENT DU BRACK.

UN assortiment de marchandises nouvelles consistant en peignes de tout genre; 4do. 8do. 10 ivoire; 4do. de poche, 4do. ivoire de Bengale; 4do. de poche, 4do. ivoire; 4do. de poche, bontons de tous genres, en os, en épingles et aiguilles; brochés, cartes à jouer, rasoirs, ciseaux, bresses à dents, à habits, et autres; quinze de parfumerie assortie, le tout à vendre par lots au gré des acheteurs, par

POLLARD & GREEN, 36, rue du Canal.

VOR. ROUMAGE, offre à vendre d'importations directes:

40 demi pipes eau de vie 4ma. preuve, de la marque Castillon Jn.
20 demi pipes eau de vie 1ère preuve très vieille de la marque Castillon Jne.
18 quarts pipes eau de vie 1ère preuve, très vieille de la marque Castillon Jne.
60 barils, excellent vieux Cognac Champagne, Lecourg.
200 barriques vin rouge divers crus et qualités.
2 do. do. vieux vin blanc, Barsac et Sauterne.
400 cuisses vin rouge, bouteilles à cachets, capsules et étiquettes.
400 paniers anisette cuisses.
25 boîtes de balles à boîtes assorties de grosseurs.
25 paniers Champagne, 12 et 24 1-2 bouteilles, 1ère qualité.
20 caisses liqueur de noyau, qualité supérieure.
20 paniers vieux vin blanc de Sauterne.
20 caisses vin blanc de 24 1-2 bouteilles Haut Sauterne.
120 caisses fruits à l'eau de vie.
20 caisses pruneaux, gros choix, par 12 jarres en verre.
20 caisses sardines à l'huile.
12 do de 24 bouteilles fruits cassis au naturel.
25 milliers cigares de la Havane, à très bon compte.
Pour clore une facture. 1 mars.

A VENDRE par les soussignés,
300 barillets graisse en feuilles, supérieure,
150 barils whiskey commun,
50 do do certifié,
10000 sacs de pitre de 3 boisseaux chaque,
400 cuisses de pipes,
20 barils rum de la Jamaïque,
2 pipes genièvre,
4 1/2 pipes eau-de-vie,
10 barils vieux whiskey de Monongahela,
250 do pure menu,
120 do do choisie,
2000 gal ess huile d'olive pressée.
5 mars LAUVE BROTHERS.

CAFE de la Havane—100 sacs en débarquement de la goélette Pilot, à vendre par

ABRAHAM THIRE,
16 fev 24, rue Gravier

TABAC à chiquer de Richmond, des meilleures fabriques en magasin et à vendre par

J. ALBERT, 36, rue St. Louis.

A MANDES—30 caisses en magasin et à vendre par
16 m J. ROBERT & Co 3, rue des Magasins.

TOILE d'emballage—800 pièces de Kentucky à vendre par

STETSON & AVERY,
88, rue Gravier

RIZ—60 barriques en magasin et à vendre par

STETSON & AVERY,
88, rue Gravier

GRAISSE—1500 barillets à vendre par

STETSON & AVERY,
88, rue Gravier

POIVRE—100 sacs poivre noir en magasin à vendre par

STETSON & AVERY,
88, rue Gravier

CIGARES de la Havane—Cannons, Regalias, Trabucos, Partagas et autres en magasin et à vendre par

J. M. GAGALLERO,
Rue des Bons-Enfans, 3 Lorette-Levée.

LE volume de trois cents sacs pour être pris en magasin et à vendre par

CUCULLU, LAFEVRE & Co.
10 m

A VENDRE par les soussignés,
25 demi pipes eau de vie cognac 4ème pr. "Duprey"
40 quarts do do do do
40 demi pipes do do do "Dussaut"
60 barriques vin rouge Medoc,
21 barils vin blanc de Rte Croix Dumont,
200 cuisses vin rouge et blanc de divers crus.
Un Cabriolet, Un Tilbury, Un Harnais.
Les autres de vente, parlement H. B. Cenas, not. pub. sur les lieux.
2 mars—2, 10, 18, 25, 30.

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu jeudi 25 courant, à midi précis, à la Bourse de Lyon de MM. J. B. W. Cenas, notaires, situés dans la rue Tchoupitoulas aux Nos. 82 et 84,

1 tonquarte de barriques vin de Marseille et d'Oporto,
40 do do Brandy,
15 demi pipes eau-de-vie J. J. Dupuy,
18 do do de madère de Barcis,
200 quarts de barriques vin de Marseille et Oporto,
20 pipes do do
4 do vin d'Oporto do
10 demi pipes do,
60 quarts de barriques do
30 demi pipes Madère de Bizile, d'Anglas et d'Anglas
100 quarts do do do
100 paniers bouteilles Anglaises,
100 douzaines bouteilles de Bordeaux,
300 caisses de 12 bouteilles vin rouge,
18 barriques verres de cristal,
1 do de bouteilles de cristal,
400 barillets peinture verte et noire,
8 demi pipes vin de Xérès très vieux.
Vente par ordre de la Cour des Preuves. 13 mars

IL sera vendu à l'enchère vendredi le 26 mars 1841, à 12 heures P. M. au No 14 Exchange-Place. Une quantité de livres, de cartes, de plans, de gravures, de musique, contenant d'excellentes éditions des auteurs classiques, et d'ouvrages de choix anglais, français, espagnols, italiens et allemands.

Conditions—comptant. 16 mars

PAR HEWLETT & CENAS.

ATTENDU que Mr. Vincent Hébert, shérif de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, avait adressé à moi pour faire annuler les six obligations suivantes, savoir:

1° Une obligation commerciale de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, de la somme de cinq mille piastres, sous entier par lui, le 26 février 1837, souscrite avec Louis Dupré et Jean Dupré, et endossée par lui, le 26 février 1837.

2° Une obligation commerciale de la somme de quatre mille neuf cent soixante-six piastres, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Louis Dupré et Frame A. Woods, sus-nommés.

3° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cent piastres, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

4° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cinq cent soixante quatre-vingt-sept, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

5° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cinq cent soixante quatre-vingt-sept, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

6° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cinq cent soixante quatre-vingt-sept, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

Et que ladite Mr. Vincent Hébert, shérif de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, a adressé à moi pour faire annuler les six obligations ci-dessus, savoir:

1° Une obligation commerciale de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, de la somme de cinq mille piastres, sous entier par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Louis Dupré et Jean Dupré.

2° Une obligation commerciale de la somme de quatre mille neuf cent soixante-six piastres, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Louis Dupré et Frame A. Woods, sus-nommés.

3° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cent piastres, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

4° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cinq cent soixante quatre-vingt-sept, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

5° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cinq cent soixante quatre-vingt-sept, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

6° Une obligation commerciale de la somme de trois mille cinq cent soixante quatre-vingt-sept, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, sus-nommés.

Et que ladite Mr. Vincent Hébert, shérif de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, a adressé à moi pour faire annuler les six obligations ci-dessus, savoir:

1° Une obligation commerciale de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, de la somme de cinq mille piastres, sous entier par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Louis Dupré et Frame A. Woods, sus-nommés.

2° Une obligation commerciale de la somme de quatre mille neuf cent soixante-six piastres, souscrite par lui, le 26 février 1837, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry